

12 mai 2023 -15:57

Appartient à Conseil des ministres du 12 mai 2023

Contribution belge au Resilience and Sustainability Trust du FMI

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la contribution belge au Resilience and Sustainability Trust du Fonds monétaire international (FMI).

Afin de répondre aux besoins mondiaux de réserves financières et de contribuer du mieux possible à l'absorption de l'impact économique de la pandémie de COVID-19, le FMI a procédé en 2021 à une allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) à tous ses pays membres pour un montant total de 650 milliards USD. La répartition a eu lieu sur la base des quotes-parts de chacun des États membres. Une grande partie de ces DTS a donc été allouée aux économies industrialisées.

À la demande du FMI, de nombreux États membres, dont la Belgique, ont manifesté leur intérêt pour réaffecter volontairement une partie des DTS qui leur ont été alloués, souhaitant soutenir la reprise économique dans les pays vulnérables.

Une des options permettant de réaffecter les DTS consiste à contribuer au Resilience and Sustainability Trust (RST) du FMI. Ce fonds a pour objectif d'aider financièrement les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires à relever les défis structurels à long terme, tels que le changement climatique et les futures pandémies.

Le Conseil des ministres a décidé d'allouer 10,6 % des droits de tirage de la Belgique au RST via l'ouverture de deux lignes de crédit avec garantie de l'État par la Banque nationale de Belgique (BNB) à hauteur de respectivement 670 millions d'euros et 134 millions d'euros. Une contribution d'un montant maximum de 13,4 millions d'euros sera en outre versée en puisant dans le budget, contribution qui sera répartie sur les exercices budgétaires 2023 et 2024 (soit 6,7 millions d'euros au cours de chacun de ces exercices).

Le ministre des Finances est autorisé à notifier cette décision au gouverneur de la BNB et à l'inviter à débiter les négociations relatives aux lignes de crédit à fournir avec le FMI.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

miet.deckers@vincent.minfin.be